

Signature du 1er accord collectif du Programme National pour l'Alimentation Paris, Salon de l'Agriculture, le 26 février 2013

Quels sont les engagements pris par l'Association Bleu-Blanc-Cœur dans le cadre des accords collectifs du Programme National de l'Alimentation ?

Bleu-Blanc-Cœur s'engage avec l'Etat à améliorer la qualité nutritionnelle de notre alimentation et de notre environnement. Pour y parvenir, Bleu-Blanc-Cœur s'engage à convertir de nouveaux agriculteurs et éleveurs à appliquer ses cahiers des charges de production. L'Association s'engage pendant la durée de signature de l'accord collectif (2013-2016) à développer les filières agricoles sous démarche Bleu-Blanc-Cœur :

Têtes	1,16	2,31	x 2,0		10%
Œufs	72,8	502,8	x 6,9		4%
Litres	275,1	976,3	x 3,5		4%
Têtes	0,03	0,20	x 6,8		4%
Têtes	0,013	0,027	x 2,2		1%
Têtes	2,26	6,46	x 2,9		16%
Têtes	8,7	18,0	x 2,1		2%
Têtes	0,69	1,20	x 1,5		2%
Têtes	3,04	4,46	x 1,7		11%

Les obligations de résultats liés aux **engagements nutritionnels** de Bleu-Blanc-Cœur seront mesurées et quantifiées. Au bilan, sur la durée de son engagement, Bleu-Blanc-Cœur promet :

- d'apporter près de **750 tonnes d'acides gras Oméga 3** « renouvelables » de plus dans notre alimentation apportés.
- de permettre ainsi à **1 million de français de plus de couvrir leur besoins en Oméga 3** chaque jour (*besoins = 2,2 g / jour – source ANSES*)
- **d e n e p a s** « synthétiser » **2240 tonnes de graisses saturées** par les animaux d'élevage (soit l'équivalent de la non-consommation de 6,5 millions de litres d'huile de palme)

De la même manière que pour les engagements nutritionnels pris, Bleu-Blanc-Cœur prend des **engagements environnementaux**. Au bilan, sur la durée de son engagement, Bleu-Blanc-Cœur aboutira à :

- **231.000 Tonnes de CO2** équivalents non émis par les ruminants. Cette valeur répond à une méthodologie développée par Bleu-Blanc-Cœur et reconnue **par le Ministère de l'Écologie et par les Nations-Unies**.
- **64 700 tonnes de soja** non importés des pays du Mercosur vers la France et aussi **160 000 tonnes de maïs** en moins
- des **milliers d'hectares d'oléo-protéagineux réintégrés** dans les assolements des agriculteurs français soit : 22.100 hectares de lin, 12.000 hectares d'herbe et de luzerne, 18.000 hectares de protéagineux...
- ...

Bleu-Blanc-Cœur s'engage également à promouvoir une alimentation responsable et accessible au plus grand nombre :

- responsable : puisque ce sont les producteurs qui par leur choix de production impactent la qualité nutritionnelle du produit
- accessible : puisque les surcoûts de mise en œuvre de la démarche Bleu-Blanc-Cœur sont modestes. En effet, dans le cadre de son engagement PNA (Programme National de l'Alimentation), Bleu-Blanc-Cœur s'engage à garantir un surcoût à la production de **maximum 5%** pour l'ensemble de ses filières.

Bleu-Blanc-Cœur s'engage au travers des accords collectifs du Programme National de l'Alimentation à promouvoir une Agriculture responsable, dédiée à mieux tous nous nourrir.